

Berne, le 21 mai 2021



DOCUMENTS DU CONGRÈS EN LIGNE

Date et heure **Samedi 29 mai 2021 de 10 h 15 à 12 h 45**

Lieu, salle **via conférence Zoom**

**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

-) Ordre du jour provisoire
-) Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
-) Instructions pour le congrès en ligne
-) Rapport annuel 2020
-) Dossiers de candidature pour les élections au Conseil-exécutif 2022

Délais

Délai pour résolutions **jusqu'au 27.05.2021 (12 h 00) à :** sekretariat@spbe.ch

.

Chères camarades, chers camarades,

C'est avec un grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 29 mai 2021. Le comité directeur aurait souhaité que ce congrès ait enfin à nouveau lieu en présentiel à Bienne, mais Covid-19 oblige, il a décidé de l'organiser à distance encore une fois. Vous trouverez tous les détails techniques à ce sujet à la page 5 de cette invitation.

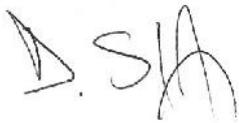
Le point central du congrès sera la nomination des candidats pour les élections au Conseil-exécutif 2022. Lors du congrès du 3 février dernier, la stratégie adoptée était que le PS se lancerait à l'assaut de la majorité bourgeoise en présentant trois candidat-e-s et en s'alliant avec les Verts. Il appartiendra donc au congrès de nommer une troisième personne avec nos candidats sortants Evi Allemann et Christoph Ammann qui ont fort heureusement décidé de se représenter.

Nous déciderons en outre des consignes de vote en vue des votations du 13 juin 2021. Après la victoire du 7 mars concernant les horaires d'ouverture des magasins, il n'y a pas d'objets cantonaux cette fois-ci. Au niveau fédéral, en revanche, nous aurons à nous exprimer sur cinq objets : la loi sur le CO2, l'initiative pour une eau potable propre, l'initiative sur les pesticides, la loi Covid-19 et la loi antiterroriste.

Dans la partie statutaire, nous procéderons en outre à la réélection du comité directeur et de la commission de gestion dans leur ensemble, où plusieurs départs sont annoncés. Et dans les affaires financières, nous nous prononcerons comme d'habitude sur le bilan annuel, la planification financière et la cotisation cantonale.

Je me réjouis beaucoup de participer à un congrès qui promet d'être intéressant et espère que vous serez nombreux à participer, malgré cette situation toujours difficile.

En toute solidarité,



David Stampfli,
Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
10 h 15	1.	Ouverture et accueil Discours de la coprésidence
	2.	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès
	3.	Approbations - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 03.02.2021 (publié sur le site Web)
10 h 30	4.	Élections au Conseil-exécutif 2022 - Nomination des candidat-e-s
11 h 00	5.	Finances 5.1 Rapport de la commission de gestion 5.2 Comptes annuel et bilan 2020 5.3 Plan financier 2022-2024 et fixation du montant des cotisations des membres
11 h 20	6.	Consignes de vote pour les votations du 13.06.2021 6.1 Référendum loi sur le CO2 6.2 Référendum loi Covid-19 6.3 Référendum loi antiterroriste 6.4 Initiative sur l'eau potable 6.5 Initiative sur les pesticides
12 h 00	7.	Démissions 7.1 De la direction du parti 7.2 Du comité directeur
12 h 15	8.	Élections de renouvellement complet 8.1 Élection du comité directeur 8.2 Élection de la commission de gestion
12 h 30	9.	Résolutions
12 h 40	10.	Divers
12 h 45	11.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Statuten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidats briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

INSTRUCTIONS POUR LE CONGRÈS EN LIGNE

Covid-19 oblige, le comité directeur a décidé d'organiser le congrès à distance. Il aura lieu via Zoom. Vous trouverez ci-dessous tous les détails techniques à ce sujet. Pour que le congrès se déroule sans anicroches, nous vous invitons à lire attentivement ces instructions avant la séance. La forme numérique du congrès entraîne certains ajustements qui viennent compléter le règlement (page 4). En cas de questions, veuillez-vous adresser au support technique :

David Stampfli, david.stampfli@spbe.ch, 079 775 62 05

Hannes Rettenmund, hannes.rettmund@spbe.ch, 079 794 26 37

Inscription au congrès

Conformément aux statuts, les inscriptions doivent se faire au moins trois semaines avant le congrès. En raison des circonstances exceptionnelles, les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **26.05.2021 à minuit**. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

Lien vers la conférence Zoom

Les personnes inscrites recevront un e-mail personnalisé avec un lien vers la conférence Zoom **deux jours avant** le congrès. Elles pourront participer au congrès en cliquant sur ce lien. Il n'est pas permis de transférer cet e-mail ou ce lien à des tiers.

Participation à la conférence Zoom

Seules les personnes inscrites au congrès auront accès la conférence Zoom. Un contrôle électronique des mandats sera effectué. Pour garantir le contrôle des mandats, il est nécessaire de s'inscrire en écrivant correctement votre nom.

Votes

Les votes pourront être effectués par Zoom. Le président de la séance lancera les votes et les participants voteront d'un clic de souris.

Demande de parole

Les personnes qui souhaitent prendre la parole activeront une main bleue dans la conférence Zoom. La présidence de séance leur donnera la parole à tour de rôle.

Temps de parole

Les temps de parole sont fixés par le règlement en vigueur.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4 : Élections au Conseil-exécutif 2022

Comme décidé au congrès du 3 février 2021, le PS du canton de Berne entend reconquérir la majorité rose-verte lors des élections au Conseil-exécutif 2022 en présentant trois candidat-e-s. Il convient donc de désigner une troisième personne aux côtés des deux candidat-e-s sortants, Evi Allemann et Christoph Ammann.

Seule la candidature d'Erich Fehr, maire de Bienne, nous est parvenue avant l'expiration du délai de dépôt du 8 avril 2021. Hervé Gullotti, originaire de Tramelan et vice-président du Grand-Conseil, a retiré sa candidature.

Les informations concernant les candidatures d'Evi Allemann, Christoph Ammann et Erich Fehr se trouvent dans le dossier ci-joint.

Point 5 : Finances

5.1 Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion (CdG) s'est réunie une fois en 2020 ; les autres affaires de la CdG ont pu être réglées par échanges d'e-mails. Une rencontre a en outre été organisée avec la direction du parti. Le contrôle des organes de direction est assuré par la mise à disposition des procès-verbaux de réunions, le plus souvent dans les délais. Actuellement, la CdG est composée des six membres suivants : Matthias Burkhalter, Regina Fuhrer, Ladina Kirchen, Katrin Meister, Angelika Neuhaus et Marcel Steinmann (nouveau). La présidence est toujours vacante.

En 2013, des objectifs clairs ont été définis sur la base des directives existantes, et la CdG s'est vue assigner des tâches récurrentes garantissant un engagement judicieux et efficace de cet organe de contrôle. Les priorités suivantes ont été fixées :

1. Révision des comptes annuels
2. Contrôle des mandats lors des congrès
3. Examen des procès-verbaux de la direction du parti et du comité directeur
4. Examen des documents à réviser (statuts, règlements, etc.)
5. Conseil de la direction du parti et du secrétariat sur des questions juridiques

La révision des comptes 2020 a été effectuée par un comité de la CdG. Karin Amatucci, la comptable, ainsi que David Stampfli, le secrétaire du parti responsable des finances, étaient tous deux présents. L'exactitude et l'exhaustivité des comptes ont été contrôlées par le biais de sondages ciblés. Toutes nos questions ont trouvé des réponses compétentes. Le rapport de révision complet est publié à la fin du rapport annuel. La CdG profite de l'occasion pour remercier chaleureusement la comptable Karin Amatucci et David Stampfli pour leur excellent travail.

Par rapport aux autres années, il y a eu en 2020 davantage de questions juridiques pour lesquelles la CdG a assisté de ses conseils le secrétariat et la direction du parti.

Compte tenu de la pandémie, les contacts avec les organes du parti ont été très limités et se sont faits presque exclusivement par voie électronique. Les informations lui ont été fournies facilement et en toute transparence. La CdG espère que la situation va bientôt se calmer et que les contacts personnels faciliteront le travail.

C'est avec satisfaction que la CdG constate que le comité de direction et le secrétariat attachent toujours une grande importance à entretenir une relation transparente et attentive vis-à-vis de la base du parti. La CdG remercie la direction du parti, le comité directeur, le secrétariat et toutes les autres personnes concernées pour leur bonne collaboration et leur engagement extraordinaire en 2020 dans un travail de détail souvent difficile.

La CdG devra retrouver un membre lors des prochaines élections, puisque Matthias Burkhalter a annoncé son départ lors du congrès du 3 février 2021.

Thoune, février 2021 / Pour la CdG : Matthias Burkhalter, Président ad intérim

5.2 Comptes 2020 et décharge

Compte de résultats du 01.01.2020 au 31.12.2020

RECETTE	Comptes 19	Budget 20	Comptes 20
Contributions des membres	652'490.00	675'000.00	668'168.95
Contributions au PS Suisse	-377'231.40	-401'250.00	-393'411.25
Redevances des élus	224'736.90	240'000.00	250'874.95
Contribution de solidarité	256'047.74	230'000.00	285'419.10
Groupe du Grand Conseil	133'125.00	133'000.00	133'125.00
Collecte de fonds du PS Suisse	57'872.35	12'000.00	12'400.85
Total dépenses et produits de campagnes	59'960.55	22'000.00	5'691.75
Dépenses mailings	-28'854.17	-32'000.00	-28'014.05
Recettes financement électoral	84'172.13	0.00	0.00
Total des autres recettes	0.00	500.00	800.00
Total des recettes	1'062'319.10	879'250.00	935'055.30
DÉPENSES	Comptes 19	Budget 20	Comptes 20
Politique, campagnes	78'134.47	158'500.00	143'483.52
Elections	544'871.41	0.00	-461.50
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-100'000.00	180'000.00	280'000.00
Total des dépenses en personnel	550'080.15	562'500.00	569'054.60
Rétrocessions	-116'574.75	-124'000.00	-148'938.00
Total administration	99'392.81	99'200.00	79'425.28
Total des autres dépenses	7'327.25	4'000.00	10'074.49
Bénéfice(+)/perte(-)	-912.24	-950.00	2'416.91
Total des dépenses	1'063'231.34	880'200.00	932'638.39

Les comptes annuels 2020 clôturent avec un bénéfice de CHF 2'416.91. Du fait de la hausse des revenus et de dépenses moindres, nous avons pu verser CHF 230'000 au fonds électoral. Le fonds s'élève désormais à CHF 670'000 au 31.12.2020. Cela nous permettra d'avoir les coudées franches lors des élections 2022 et 2023. De plus, le comité directeur a décidé de provisionner CHF 50'000 pour le budget des campagnes 2021. En cette année pré-électorale, nous disposerons donc de moyens supplémentaires pour des activités de campagne.

Les revenus issus des cotisations des membres ont augmenté par rapport à 2019. Nous devons toutefois continuer à améliorer nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres, car nous n'avons pas atteint notre objectif budgétaire. Les cotisations des membres restent la base du financement de notre parti. La contribution de solidarité nous a permis d'engranger plus d'argent que prévu. Les redevances des élus se situent légèrement en-deçà des attentes, mais cela tient à des fluctuations normales. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élus de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateurs, sans lesquels nous ne pourrions absolument pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales.

Les dépenses sont inférieures au budget. Cela s'explique notamment par des dépenses moindres pour les campagnes. Il y a eu moins de campagnes de votation, surtout en raison de la crise du coronavirus. Au cours de l'année, le comité directeur a donc décidé d'allouer des fonds supplémentaires pour l'initiative pour un congé parental dans le budget des campagnes. Les dépenses liées au secrétariat et à ses infrastructures ont aussi été moins élevées en raison de la pandémie.

Bilan au 31 décembre 2020 (+ comparaison avec 2019)

	2020		2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Actifs liquides (caisse, comptes)	961'101.86		722'240.42	
Créances contre sections	38'818.85		51'213.20	
Autres créances	642.75		45'978.00	
Ducroire	0.00		0.00	
Actifs transitoires	47'224.45		11'782.33	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
Total des actifs	1'047'789.91		831'215.95	
Passifs				
Créditeurs		-420.40		43'125.55
Passifs transitoires		62'852.85		15'266.80
Fds développ. parti & affaires sociales		106'580.82		126'463.87
Fonds électoral		670'000.00		440'000.00
Report à nouveau 1 ^{er} janv.		206'359.73		207'271.97
Résultat année en cours		2'416.91		-912.24
Total des passifs		1'045'373.00		832'128.19

Les comptes annuels 2020 ont été révisés en date du 19 février 2021 par l'équipe de Ladina Kirchen et Katrin Meister, qui recommandent au congrès de les approuver.

Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2020
- Approbation du bilan au 31 décembre 2020
- Décharge aux organes dirigeants

5.3 Plan financier 2022-24 et fixation du montant des cotisations des membres

RECETTE	Comptes 20	Plan 22	Plan 23	Plan 24
Contributions des membres	668'168.95	670'000.00	670'000.00	670'000.00
Contributions au PS Suisse	-393'411.25	-401'250.00	-401'250.00	-401'250.00
Redevances des élus	250'874.95	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Contribution de solidarité	285'419.10	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Groupe du Grand Conseil	133'125.00	134'000.00	134'000.00	134'000.00
Collecte de fonds du PS Suisse	12'400.85	40'000.00	40'000.00	12'000.00
Total dépenses et produits de campagnes	5'691.75	47'000.00	47'000.00	22'000.00
Dépenses mailings	-28'014.05	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
Recettes financement électoral	0.00	40'000.00	70'000.00	0.00
Total des autres recettes	800.00	500.00	500.00	500.00
Total des recettes	935'055.30	980'250.00	1'010'250.00	887'250.00
DÉPENSES				
Politique, campagnes	143'483.52	158'500.00	158'500.00	158'500.00
Elections	-461.50	450'000.00	550'000.00	0.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds	280'000.00	-180'000.00	-260'000.00	175'000.00
Total des dépenses en personnel	569'054.60	542'000.00	547'000.00	568'500.00
Rétrocessions Ville & FR	-148'938.00	-100'000.00	-95'000.00	-124'000.00
Total administration	79'425.28	106'200.00	106'200.00	106'200.00
Total des autres dépenses	10'074.49	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Bénéfice(+)/perte(-)	2'416.91	-450.00	-450.00	-950.00
Total des dépenses	932'638.39	980'700.00	1'010'700.00	888'200.00
	Comptes 20	Plan 22	Plan 23	Plan 24

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification 2022-2024. Il n'y a pas grand changement par rapport aux comptes 2020. Le seul changement concerne l'augmentation du loyer pour les bureaux du secrétariat. Des réserves suffisantes ont pu être planifiées dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Les cotisations cantonales restent à CHF 43.- par an. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent à CHF 43.-/an
- Adoption du plan financier 2022-2024

Point 6 : Consignes de vote pour les votations du 13.06.2021

6.1 Référendum loi sur le CO2

Dans le cadre de l'accord de Paris de 2015, la Suisse a pris l'engagement, aux côtés de la communauté internationale, d'atteindre zéro nettes émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour prévenir une catastrophe climatique. Nous devons garantir le plus vite possible la neutralité CO2 de notre approvisionnement énergétique, à savoir sans pétrole, sans charbon et sans gaz. La nouvelle loi entraîne de fait l'interdiction des nouveaux chauffages à mazout. L'augmentation de la taxe CO2 sur les combustibles permettra d'alimenter le fonds pour le climat destiné à diminuer les émissions de CO2 des bâtiments. Au moins deux tiers de la taxe CO2 sur le mazout et la benzine et au moins la moitié de la taxe sur les billets d'avion seront reversés à la population.

Proposition du comité directeur : voter oui

6.2 Référendum loi Covid-19

Le 25 septembre 2020, le Parlement fédéral adoptait la loi Covid-19. Cette loi permettait d'intégrer le régime du droit d'urgence au droit ordinaire. Un référendum a été lancé contre cette loi. Pour le PS, il est clair qu'il faut une loi efficace pour lutter avec succès contre la pandémie. De plus, le PS a réussi dans l'intervalle à améliorer considérablement la situation des acteurs culturels, des PME et des indépendants.

Proposition du comité directeur : voter oui

6.3 Référendum loi antiterroriste

La loi antiterroriste abolit la présomption d'innocence. La personne présumée mettre en danger les autres peut être assignée à résidence jusqu'à neuf mois sans requérir de preuves. De plus, les mesures prévues par la loi ne sont pas ordonnées par un tribunal mais par la police sur la base de simples soupçons. Les mesures peuvent aussi s'appliquer à des enfants dès l'âge de 12 ou 15 ans pour l'assignation à résidence. La loi sacrifie ainsi l'État de droit et la protection des droits de l'homme sur l'autel de la lutte contre le terrorisme, sans que cela n'apporte plus de sécurité à la Suisse.

Proposition du comité directeur : voter non

6.4 Initiative sur l'eau potable

L'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » demande que les paiements directs ne soient versés qu'aux exploitations agricoles qui n'utilisent ni pesticides ni antibiotiques prophylactiques et qui nourrissent leur bétail avec du fourrage produit dans l'exploitation. Cela permettrait de réduire le cheptel et donc la production de lisier et la pollution des eaux souterraines par les nitrates. Ce changement de système s'accompagnera d'aides à la formation, à la recherche et à l'investissement, afin de garantir durablement la qualité, le rendement et le revenu des agriculteurs-trices.

Proposition du comité directeur : voter oui

8.5 Initiative sur les pesticides

L'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » a été créée par un groupe de citoyens-nes engagé-es, parmi lequel-les figurent des vigneron-nes, des médecins et des scientifiques. Cette initiative demande l'élimination des pesticides de synthèse dans la production alimentaire, dans les espaces publics et chez les particuliers, avec une période de transition de 10 ans, tout en protégeant l'agriculture suisse par l'application des mêmes règles aux importations.

Proposition du comité directeur : voter oui

Point 7 : Démissions

7.1 Démissions de la direction du parti

Elisabeth Striffeler démissionne de la présidence du groupe PS/JS/PSA au 1^{er} juillet, et quitte donc du même coup la direction du parti. Elisabeth a été élue présidente du groupe le 19 janvier 2017 et a entamé sa collaboration au sein de la direction du parti dès le 24 janvier 2017. Pendant ces quatre ans, elle a non seulement servi d'agent de liaison avec le groupe, mais aussi apporté son expertise dans les questions liées à la santé, à la vieillesse et aux affaires sociales. Ses connaissances et son calme ont enrichi le travail au sein de la direction du parti. La direction du parti regrette la démission d'Elisabeth et lui présente ses meilleurs vœux pour son avenir.

La personne qui succédera à Elisabeth à la présidence du groupe ainsi qu'à la direction du parti sera élue par le groupe le 1^{er} juillet. Elisabeth continuera à travailler à la direction du parti jusqu'à fin juin.

Matteo Langenegger a annoncé sa démission en tant que vice-président du parti du PS du canton de Berne à dater du congrès du 29 mai. Matteo était déjà membre du comité directeur lorsqu'il a été élu à ce poste lors du congrès du 7 novembre 2018. Durant ces années, il s'est beaucoup impliqué dans différents comités. Ce qui a particulièrement motivé sa candidature à la vice-présidence a été l'intégration de nos membres de la base. Au fil des ans, il s'est engagé de diverses manières pour que nous gardions cet objectif en ligne de mire. Son engagement ainsi que sa position clairement à gauche ont marqué son travail au sein de la direction du parti. Celle-ci regrette vivement la démission de Matteo et forme tous ses vœux de succès pour son avenir.

Comme les statuts prévoient que le PS du canton de Berne ait « quatre vice-président-e-s au plus (article 13.1, let. a Statuts du PSBE), il n'y aura pas d'élection pour sa succession.

7.2 Démissions du comité directeur

Représentant de la JS du canton de Berne

Vinz Binggeli représente la JS au comité directeur depuis le 25 mai 2019. Comme il quitte ses fonctions de coprésident de la JS du canton de Berne, il démissionne du comité directeur du PS du canton de Berne. Le comité directeur le remercie pour son travail et lui adresse ses meilleurs vœux.

Représentant du PS Migrant-e-s du canton de Berne

Ivan Kolak représente le PS Migrant-e-s au comité directeur depuis le 18 août 2018. Il a décidé de démissionner du comité directeur du PS du canton de Berne. Le comité directeur le remercie pour son travail et lui adresse ses meilleurs vœux.

Point 8 : Élections de renouvellement complet

8.1 Réélection au comité directeur

Coprésident	Ueli Egger, Hünibach
Coprésidente	Mirjam Veglio, Zollikofen
Vice-présidente	Tanja Bauer, Wabern
Vice-président	Hervé Gullotti, Tramelan
Vice-présidente	Anna Tanner, Biel-Bienne
Représentant de la délégation	Hans Stöckli, Biel-Bienne
Représentante des Femmes socialistes	Clara Wyss, Berne
Représentant du PS 60+	Paul Bayard, Langenthal
Juriste	Cipriano Alvarez, Berne
Spécialiste « genre »	vacant
Membres librement élus	Michael Aeschbacher, Berthoud Elisabeth Beck, St-Imier
Membres d'office du comité directeur :	
Présidente du groupe	Elisabeth Striffeler, Münsingen
Membres du Conseil-exécutif	Evi Allemann, Berne Christoph Ammann, Meiringen
Secrétaires du parti	David Stampfli, Berne Zora Schindler, Berne

Élection complémentaire au comité directeur

Suite l'élection d'Anna Tanner à la vice-présidence du parti en novembre dernier, le poste de spécialiste « genre » qu'elle occupait au comité directeur est vacant. Comme personne ne s'est porté candidat dans le délai communiqué, le comité directeur demande que l'élection soit reportée au prochain congrès.

Les successeurs des sièges vacants de la JS et du PS Migrant-e-s seront proposés par les organisations respectives, à savoir Sebastian Rütty de Steffisburg, pour remplacer Vinz Binggeli (JS), et Halua Pinto de Magalhães de Berne, pour remplacer Ivan Kolak (PS Migrant-e-s).

8.2 Élection à la Commission de gestion

Regina Fuhrer-Wyss, Burgistein
Ladina Kirchen, Berne
Katrín Meister, Lyss
Angelika Neuhaus, Berne
Marcel Steinmann, Berne

Élection complémentaire à la Commission de gestion

Suite à la démission de Matthias Burkhalter lors du congrès du 3 février 2021, nous recherchons quelqu'un pour lui succéder à partir du congrès du 29 mai 2021.

Martin Wiederkehr, de Bienne, a déposé dans les délais sa candidature pour succéder à Matthias à la Commission de gestion. Son dossier se trouve dans l'annexe.

Élection à la Commission de gestion

Données personnelles

Nom : **Wiederkehr**
Prénom : **Martin**
Lieu : **2505 Biel-Bienne**
Date de naissance : **06.08.1953**
Section : **SP Biel-Stadt/Ost**



2. Activités politiques exercées jusqu'ici

Remarque : Voici l'énumération des principales fonctions dont je me souviens.

- J Dans les années 80-90, j'ai été membre et vice-président de la Commission de la jeunesse de Bienne.
- J Dans les années 90, j'ai été membre du comité, puis président de la section Biel Stadt (anciennement).
- J En 2004, j'ai dirigé le comité électoral du PS pour les élections au Conseil de ville.
- J Depuis 1997, je suis membre du Conseil de ville de Bienne (réélu en 2020).
- J De 1997 à 2003, j'ai été membre du Bureau du Conseil de ville en qualité de vice-président et président du Conseil de ville.
- J J'ai aussi été membre de différentes commissions d'accompagnement, notamment depuis 2016 de la Commission spéciale « Révision totale du Règlement de la Ville » dont j'ai été président jusqu'en 2020.
- J J'ai été vice-président et président de la commission des sports.

Mes motivations pour collaborer à la CdG du PS du canton de Berne

Participer activement à la vie politique et sociale de ma ville m'a toujours beaucoup tenu à cœur. Même si à 68 ans, j'entends me retirer gentiment du travail en première ligne, j'aimerais continuer à mettre mon expérience et mes compétences à la disposition du parti.

Le travail de la CdG du PS du canton de Berne demande certaines connaissances de droit et de comptabilité, savoir-faire que j'ai acquis tout au long de mes différentes fonctions politiques et professionnelles, que ce soit lors du développement d'offres de formation, de mes activités au service de la formation professionnelle ou de la collaboration dans les différentes commissions du Conseil de ville.

Pendant mes 16 ans de présidence des soins à domicile de la région Biel/Bienne, j'ai toujours veillé à une gestion transparente et juste.

Pour moi, collaborer au sein de la CdG, c'est assumer la coresponsabilité d'un parti fort et précieux pour la société.

Je serais heureux d'être nommé membre de la CdG.